



Attention : circulation modifiée sur la RD 2009

Depuis plusieurs mois, les travaux de viabilisation du parc tertiaire Les Montels sont engagés, réalisés pour Clermont-Communauté sous maîtrise d'ouvrage de la Société d'Équipement de l'Auvergne.

Les entreprises réalisent la bretelle d'accès au parc tertiaire et le déplacement de la bretelle en direction de Riom, depuis le carrefour giratoire aménagé par le Conseil général, avec passage sur l'ouvrage récemment construit.

Pour réaliser les travaux en bordure de chaussée de la RD 2009 et assurer la protection des usagers et des ouvriers, la circulation est neutralisée sur la voie de droite Clermont/Riom jusqu'au 5 août 2009, puis sera remise sur deux voies avec un dispositif de sécurité à droite.

La fin des travaux est fixée au 25 août 2009, permettant aux usagers de retrouver l'usage normal des voies pour la rentrée de septembre.

Le deuxième giratoire de La Prade se dessine

Le deuxième giratoire de la Prade, côté ouest, est en cours de réalisation.

Le demi-giratoire en venant de Gerzat a été mis en circulation. L'entreprise travaille actuellement sur le demi-anneau restant, procédant dans un premier temps au terrassement.

Le chantier se poursuivra par la pose des bordures de trottoirs et la réalisation de la chaussée pour une mise en service au 15 juillet. Pendant la durée de ces travaux, la bretelle d'accès sur Clermont sera fermée.

À partir du 6 juillet, les travaux seront entrepris sur le pont pour la remise en état des joints de



chaussée et la création d'une piste cyclable. Aussi les conditions de circulation seront modifiées sur la RD2.

Dernières finitions pour les terrains de sport

La municipalité a fait réaliser des fentes de suintement sur un des trois terrains de foot du complexe sportif La Prade, pour améliorer le drainage, l'enracinement et la densification du gazon. Les fentes de 5 cm de large, perpétuées tous les mètres, ont été remplies de sable de pouzzolane pour évacuer le surplus d'eau. Ce matériau très absorbant permet de restituer par la suite l'eau au gazon, en cas de sécheresse du sol. Cette opération d'un coût de 20 000 €, réalisée sur tout terrain neuf pour optimiser la qualité et la durée de vie de celui-ci, sera reconduite ultérieurement sur les deux autres terrains.



Une impasse comme neuve !

Suite à la réfection du réseau d'assainissement dans l'impasse (87 à 101) située avenue de la République, le revêtement définitif de la chaussée a été réalisé apportant une meilleure qualité de vie aux riverains.

 **Le sens de circulation Cébazat/Gerzat sera fermé et dévié par le giratoire des Fourches et la RD 2009 jusqu'au 14 août.**



Réception des travaux cours des Perches

La réception définitive des travaux a eu lieu le 12 juin, en présence du Maire, du président du SIVOM et des entreprises EGIS Eau et Cellium. Le montant des travaux s'est élevé à 280 000 € avec une participation du Conseil général de 65 000 €. Ce fut l'occasion de rappeler que les travaux se sont techniquement bien déroulés malgré les gênes engendrées pour les riverains et les commerçants. Le cours des Perches et ses abords trouveront leur aspect urbain définitif au cours de l'année 2010.